

*Matières du tems.* Decemb. 1716. 387

il avoit eu ordre de ne plus paroître à la Cour, & que ce Regiment avoit été donné au Prince de Robek.

IV. Les Corsaires de Salé continuent *Pirateries des Saletins.* d'infester la Mer Méditerranée, exerçant leurs Pirateries sur les Navires marchands de diverses Nations, principalement sur les Portugais, les Anglois & les Hollandois.

V. Lors que la Cour de Lisbonne reçut *Ce que pro-* la première nouvelle de la blessure que le *duisit à Lis-* Prince Emanuel de Portugal avoit reçue *bonne la* allant à la Tranchée de Temiswar, elle *blessure de* en fut très inquiète, jusques à ce qu'on *Prince de* eut reçu des nouvelles plus positives de la *Portugal.* Cour Imperiale, par lesquelles Sa Majesté Portugaise fut informée que le Prince son frere étoit hors de danger. Les amis & les zélateurs de ce jeune Prince, ont en quelque sorte été bien aises de cet accident, sans lequel son ardeur martiale l'auroit sans doute entraîné à l'assaut de la Palanque, où il auroit couru le risque de tant de braves, qui y furent sacrifiés.

Quelque tems auparavant, le Roi de Portugal ayant enfin consenti, que le Prince *Le Roi son* son frere suivît son inclination, au moins *frere lui en-* pour le reste de la Campagne, donna ses *voie un* ordres pour lui envoyer un équipage *équipage* convenable, afin de le delivrer de la nécessité où il étoit, de ne se servir que de ceux de Mr. le Prince Eugene.